



DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville  
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N°93/2021

Date de convocation : 20/07/2021

Conseillers en exercice : 33

Présents : 27

Votants : 32

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 juillet 2021 – 18h30**

Président : **Jacques DALEX**

Secrétaire de séance : **Monsieur Julien PORTIER**

**Objet : CESSION VEHICULE MEGANE NOIRE – CN-412-CZ**

**MEMBRE(S) PRESENT(S) :**

BOURNE Hervé	DALEX Jacques	JOSSERAND Stéphanie	PORTIER Julien
BRACHET Marc	DENAMBRIDE Julie	LITTOZ Lucie	PRUD'HOMME Philippe
BRASSOUD Martine	DUMONT-THIOLLIERE Christine	LUCIANI Michel	SCHERMA Sébastien
BRUNET André	FERNANDEZ Sophie	MILLET-URSIN Marc	STRAPPAZZON Philippe
CHAPPET Philippe arrivé	GAILLARD Claude	PAGET Marc	TREMBLAY-GUETTET Jeannie
COUTIN Michel	GONZALES Florence	PETIT Monique	VIGNIER Georges
CREPEL Yves	GOURDIN Margaret	PONTHIEU Eric	

**MEMBRE(S) EXCUSE(S) :**

Anne-Marie BERNARD pouvoir Philippe PRUD'HOMME Charline MAURICE pouvoir à Yves CREPEL	David DUNAND-CHATELLET pouvoir à Martine BRASSOUD BALMONT Nicolas	Laure LEMBERT pouvoir à Sébastien SCHERMA	Michèle DOMENGE-CHENAL pouvoir à Lucie LITTOZ
--	---	--	--

## EXPOSE

Monsieur Le Président informe l'Assemblée que La Communauté de Communes a acquis le 25 Février 2013 pour un montant de 14783.19 €, un véhicule neuf de marque « Renault » type Megane immatriculé CN-412-CZ.

Ce véhicule apparait sous le numéro d'inventaire le N°20120018001

Après affectation à la direction de la CCSLA, ce véhicule a été utilisé depuis 2019 par les agents du pôle technique.

Ce véhicule est vieillissant avec plus de 240 000 km et est inadapté aux besoins de service, qui a depuis été doté d'un 4 X 4 Pick up (livré fin juin 2021)

Monsieur Le Président propose de vendre ce véhicule en l'état – contrôle technique réalisé, et en conséquence de le sortir de l'inventaire des biens de la collectivité

Monsieur Le Président demande au Conseil Communautaire d'autoriser le Président à procéder à la vente du dit bien meuble corporel et à signer toutes les pièces afférentes, ainsi qu'à procéder à la sortie de l'inventaire dudit véhicule.

**Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- Autorise Le Président à procéder à la vente du véhicule Renault Mégane immatriculé CN-412-CZ
- A signer toutes les pièces afférentes
- A procéder à la sortie de l'inventaire dudit véhicule

Résultat du vote :

Votants : 32	Abstention : 0	Exprimés : 32
Pour : 32	Contre : 0	

Délibération rendue exécutoire le :  
Affichage le :

Copie(s) interne(s) :

- O. PELLISSIER (environnement)



FAVERGES-SEYTHENEX, le

29 JUIL. 2021

Le Président,  
M. Jacques DALEX

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*